

Image not found or type unknown



Abus de confiance sans reconnaissance de dette

Par **cococinelledu47**, le **01/02/2010** à **16:45**

Bonjour, rnje suis dans une inpassse. j'ai prêté une certaine somme d'argent à mon ex copain sans reconnaissance de dette. que puis -je faire pour récupérer cette argent par la loi? sachant que je n'ai pas d'adresse et un numéro apurement sur liste rouge. donc j'ai besoin de renseignements pour pouvoir récupérer légalement cette argent.rnmerci d'avance pour toute réponse